

APRÈS-MIDI D'ÉTUDES DU CENTRE DE DROIT PUBLIC DE L'ULB

---

# MARCHÉS PUBLICS ET DUMPING SOCIAL

---

MERCREDI 29 NOVEMBRE 2017

Salle Dupréel - Bâtiment S (2ème niveau)  
Avenue Jeanne 44 - 1050 Bruxelles

Inscription : obligatoire par courriel auprès  
de Mme Nadia Seront (cdp@ulb.ac.be).

L'après-midi d'études est créditée par  
l'OBFG de 3 points.

L'IGO-IFJ reconnaît la formation

Prix : 20 euros  
Gratuit pour les étudiants

Paiement préalable au n° de compte BE29  
0012 2119 7664 avec en communication  
les nom et prénom, et la mention «marchés  
publics et dumping social»

## » » INTRODUCTION

À l'occasion de la transposition en Belgique des dernières directives européennes relatives aux marchés publics, différentes mesures ont été adoptées pour impliquer et responsabiliser davantage les pouvoirs publics adjudicateurs dans la lutte contre la fraude sociale, en particulier dans le secteur de la construction. Il faut dire qu'en Belgique, les contrats publics représentent chaque année près de 15 % du produit intérieur brut. C'est dans ce contexte qu'un contrôle accru des co-contractants de l'administration et un encadrement plus important de la sous-traitance dans les marchés de travaux et certains marchés de services viennent d'être organisés.

Dans la ligne de ses travaux consacrés au droit des marchés publics et au droit pénal social, le Centre de droit public de l'Université libre de Bruxelles dédie une après-midi d'études à l'analyse de l'apport de cette récente réforme. Quelles sont les différentes nouvelles mesures et comment s'articulent-elles avec les dispositifs répressifs existants en droit social ? La limitation de la chaîne de sous-traitance est-elle conforme aux exigences du droit de l'Union européenne ? Les pouvoirs adjudicateurs, en ce compris les plus petits adjudicateurs, tels les pouvoirs locaux, sont-ils en mesure d'assumer effectivement la responsabilité de lutte contre le dumping social qui leur est confiée ?

Afin de répondre à ces différentes questions, l'après-midi se déroulera en deux temps. Des spécialistes du droit social et du droit des marchés publics croiseront tout d'abord leurs regards et leur expertise sur ces questions. Dans un second temps, des représentants politiques et des administrations publiques ainsi que des acteurs patronaux et syndicaux apporteront leur éclairage sur la portée et les enjeux de la réforme.

### COMITÉ ORGANISATEUR

- » Emmanuel SLAUTSKY, chercheur postdoctoral en droit administratif et européen – ULB et KU Leuven
- » Elise DERMINE, professeure de droit du travail – ULB
- » Daniel DUMONT, professeur de droit de la sécurité sociale – ULB

## » » PROGRAMME

### 12h30-13h » » Accueil des participants

#### EXPOSÉS

» Présidence : Elise Dermine

13h-13h15 » » **Introduction** » Emmanuel Slautsky

13h15-13h45 » » **Dumping social et attribution des marchés publics** » Amaury Mechelynck, assistant en droit social à l'ULB et avocat » Maxime Vanderstraeten, assistant en droit administratif à l'ULB et avocat

13h45-14h15 » » **Dumping social et exécution des marchés publics** » Charles-Eric Clesse, chargé de cours en droit social à l'ULB et auditeur du travail du Hainaut » Kevin Munungu, assistant en droit administratif à l'ULB et avocat

14h15-14h45 » » **Limitation de la sous-traitance et contrôle des sous-traitants** » Yseult Marique, *research fellow* à l'Université de Spire et collaboratrice scientifique à l'ULB » Kris Wauters, professeur de droit administratif à l'UCL et avocat

### 14h45-15h15 » » Pause café

#### TABLE RONDE

» Présidence : Daniel Dumont

15h15-16h30 » » **La parole aux acteurs de terrain** » Klaas Soens, cabinet du secrétaire d'État à la Lutte contre la fraude sociale » Marc Tarabella, député européen » Sylvie Marique, Service public de Wallonie » David Lanove, Confédération construction » Nicolas Deprets, FGTB » Thomas van Zwol, CSC

### 16h30-17h » » Questions et débat avec la salle

17h-17h15 » » **Conclusions** » Patrick Goffaux, professeur de droit administratif et doyen de la Faculté de droit et de criminologie de l'ULB